



Non à l'arbitraire patronal à l'OPH d'Aubervilliers

Réintégration immédiate de Djénéba Kamara !

En mars 2017, le Directeur général de l'OPH d'Aubervilliers décidait la mise à pied à titre conservatoire de Djénéba, sans en préciser le motif et une convocation à un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement de notre camarade, salariée de droit privé, responsable d'Agence adjointe, élue CGT au CHSCT, quelques mois après son retour de congé maternité. Le véritable motif est que Djénéba est une élue CGT intransigeante, qui ne lâche rien ! La direction a clairement choisi la discrimination.

Djénéba a été convoquée jeudi 6 avril 2017 à un entretien préalable à éventuel licenciement après la mise à pied conservatoire.

Dans le même temps, un comité d'entreprise extraordinaire est convoqué pour information et consultation sur le projet de son licenciement. Le CE est convoqué le lundi 10 avril à 14 h alors qu'un seul élu CGT pourra siéger : les 3 autres étant en vacances ou en arrêt de maladie, ce dont la direction est parfaitement informée. Notons le vote favorable des autres élus ! Ce CE aura lieu dans une salle entièrement vitrée en plein milieu du service dont Djénéba est responsable. Comment qualifier une telle mise en scène ?

Contrairement au respect de la procédure, la direction ne s'est jamais cachée y compris en réunion sur ses intentions de parvenir, quoiqu'il arrive, à se débarrasser de Djénéba.

Tout semble démontrer que tout a été orchestré par le Directeur général dès la fin de son congé maternité en octobre 2016, pour l'éjecter de son poste.

Pourquoi ? Parce que Djénéba est une syndicaliste intransigeante dont les motivations sont fondées sur la défense des droits et intérêts matériels et moraux des agents.

Les salariés de l'OPH et la CGT sont mobilisés depuis un an à l'OPH pour obtenir le respect des droits syndicaux, l'amélioration des conditions de travail : cela fait un mois que des débrayages ont lieu tous les deux jours et que des rassemblements sont organisés devant l'OPH pour faire connaître la situation.

Les salariés de l'OPH, avec leur syndicat CGT, avec le soutien de l'Union locale et de la CSD et de leur fédération ne lâcherons pas ! Ils exigent de pouvoir travailler dans des conditions conformes aux dispositions statutaires et réglementaires et dans le respect des personnes. La direction de l'OPH à la manœuvre depuis deux ans quant à elle n'a cessé de désorganiser tous les services, organisant méthodiquement l'absence de dialogue social : ça ne peut plus durer !

De quoi est coupable Djénéba : du délit de sale gueule, de son engagement syndical à la CGT ?

L'attaque contre Djénéba, le comportement de la Direction générale de l'OPH d'Aubervilliers est du même ordre que celui qui a conduit à toutes les mesures de répression syndicales récentes. Citons par exemple le licenciement des Goodyear, la répression contre Gildo à Plaine-Commune ou contre René à Henin-Beaumont, contre Mahamadou chez Paprec à La Courneuve, contre les camarades d'Air France...

La répression antisyndicale c'est la négation de la démocratie !

Soutenons Djénéba !

Vous pouvez adresser vos messages de solidarité à :

cgttophaubervilliers@gmail.com